

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 75 (1987)

Heft: [3]

Artikel: Jura

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-278251>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Vaud

Pourquoi pas de pompières ?

(sch) — Une motion demandant la collaboration des femmes aux mesures de protection contre le feu a été développée pendant la session de février du Grand Conseil.

Juste conséquence de l'inscription de l'égalité hommes-femmes dans les constitutions fédérale et vaudoise ? Certain-



Mais non, mais non, ça ne se terminerait pas comme ça...

nement, nous dit Michel Margot, l'auteur de cette motion, qui en a eu l'idée une fois qu'il interviewait le major Cachin, chef du Service du feu de la Ville de Lausanne. Il y a toutes sortes de tâches qui pourraient être accomplies aussi bien par des femmes que par des hommes, mais la loi l'interdit !

La loi dit effectivement que « Le service de sapeur-pompier peut être imposé à tout homme valide, résidant dans la commune depuis 3 mois au moins », pour peu qu'il soit âgé de 20 à 50 ans. C'est la commune qui procède au recrutement du contingent nécessaire. Les hommes non incorporés doivent payer une taxe... » Dans toute cette loi qui date de 1916, il est uniquement question d'hommes et le député radical va donc proposer la modification des articles où le mot figure.

Les femmes font partie de la protection civile en cas de catastrophe, elles font partie de certains corps privés de défense contre l'incendie, ceci dans quelques grandes entreprises, pourquoi ne collaboreraient-elles pas au service des sapeurs-pompiers communaux ?

Fribourg

Gisèle Sallin primée

(bg) — Deux prix littéraires sont nés presque en même temps en Pays de Fribourg, celui de l'Etat, et celui du quotidien *La Liberté* qui porte le nom d'Alexis Peiry, écrivain fribourgeois. Ce dernier prix a



couronné déjà les nouvelles de Marie-Claire Dewarrat parues aux Editions de l'Aire en 1985.

Cette année, le jury a distingué trois textes, sans pourtant en couronner aucun. Parmi ceux-ci, une pièce de théâtre : « Ida 1re, papesse » due à la Fribourgeoise Gisèle Sallin, actrice, metteuse en scène, animatrice du « Théâtre des Osse ». Cette farce tourne autour de l'élection d'une femme à la tête de l'Eglise catholique...

FS — Est-ce une pièce anticléricale ?

GS — Mais bien sûr ! Elle est anti-beaucoup-de-choses, mais surtout anti-morosité et anti-tristesse : je l'ai écrite dans le but de faire rire. C'est une histoire caustique et insolente.

FS — En quoi se distingue-t-elle d'une pièce écrite par un homme ?

GS — Le rôle des femmes y est aussi important que celui des hommes. Elles aussi déclanchent le rire, sans que ce soit un rire moqueur. Elles y sont aventurières, imprévues, indépendantes, farceuses... J'ai

sera montée cet automne. Quant à la Suisse romande... pourquoi ne m'aideriez-vous pas ?

En effet, les lectrices de *Femmes Suisses* ne pourraient-elles pas aider à la naissance de cette pièce sur les scènes romandes ?

En attendant d'être montée, la pièce de Gisèle Sallin sera lue en public par 10 comédiens au Studio de la Radio Suisse Romande à Genève, bd Carl-Vogt, le lundi 30 mars, à 20 h 30 précises.

Jura

Journée internationale des Femmes

(Bcf) — A l'invitation du Bureau de la condition féminine, Catherine Valabrégue donnera à l'occasion du 8 mars, une conférence intitulée *Fille ou garçon, éducation sans préjugés*. Cette conférence publique aura lieu le 6 mars 1987 à 20 h 15 au Restaurant du Soleil à Delémont.

Catherine Valabrégue, présidente-fondatrice de l'Association française « Pour une éducation non sexiste » a organisé différentes campagnes de sensibilisation, a participé à la création de matériel pédagogique destiné aux adolescents, aux parents, aux enseignants.

Dans son exposé, Catherine Valabrégue présentera les résultats de ses recherches, de ses réflexions, de son expérience et, avec le public, elle tentera de répondre à la question « garçons et filles, hommes et femmes, appelés à vivre ensemble et qui demeurons profondément séparés par le sexe, que peut signifier pour nous aujourd'hui le mot Education ? ». Invitation cordiale à toutes et à tous.

Jura

En bref

(Bcf) — Pour la première fois dans le Jura une femme accède à la présidence d'un tribunal de district. Danièle Brahier, avocate travaillant actuellement au Service juridique du Canton du Jura, prendra la succession de M. Edgar Chapuis.

Les femmes jurassiennes lui adressent toutes leurs félicitations et la remercient déjà pour son engagement.

- Les pères divorcés du Jura et du Jura-sud s'organisent en Association et fondent ainsi une **nouvelle section du Mouvement de la condition paternelle**. Les responsables sont pour le Jura-sud : Alexandre Peter, case postale 98, 2740 Moutier ; pour le canton du Jura : Alain Larigaldie, case postale 76, 2854 Bassecourt.
- Le **Centre de liaison jurassien** organise le 26 mars 1987, une rencontre avec les présidents d'associations-membres. Celle-ci aura pour but de sympathiser et de discuter les différents projets et activités.



(photo csp)

L'enfant à tout prix ?

commerce de Martigny à 14 heures.

Une excellente occasion pour témoigner de la vigilance des femmes face aux problèmes cruciaux de notre époque et pour resserrer des liens d'amitié.

bat, voire un séminaire, devrait prolonger cette investigation, et s'ouvrir aux enseignants et aux parents. Le souci d'égalité sera au programme aussi, bien sûr. Avec la participation de Heidi Deneys, membre de la Commission fédérale d'experts pour la médecine de la reproduction et génétique humaine, fut évoqué ce délicat problème, soulevant de nombreuses questions. L'ADF des Montagnes neuchâteloises ne se range pas comme une seule femme derrière l'initiative lancée par le Beobachter.

Autre chapitre évoqué : la prochaine entrée en vigueur du nouveau droit matrimonial. Avec l'aide d'un juriste, membre de la section, un catalogue sera dressé, des mesures possibles à prendre. On attend toujours les directives promises par le Département fédéral.

« Je t'ai cherchée désespérément... »

...dans le bottin de téléphone, et n'ai trouvé que de mâles prénoms à côté de ton nom ». C'est en ces termes que l'ADF des Montagnes neuchâteloises convie ses amies et les femmes en général à entrer en force dans le bottin, par leur prénom du moins. Une campagne qu'il a fallu clore fin février — délai PTT oblige — pour la prochaine édition. Mais elle sera systématisée dans deux ans. Après une rapide enquête, on s'aperçoit que c'est par oubli, et négligence, que la majorité des femmes sont absentes du bottin. Elles s'en mordent les doigts pendant deux ans, et puis... continuent à se faire chercher désespérément...

Valais

Journée internationale des Femmes

(fi) — Le Centre de liaison des Associations féminines valaisannes marquera la Journée internationale des Femmes, par une rencontre prévue, non le 8 mars mais le **samedi 14 mars à Martigny**. Manifestation ouverte à toute personne intéressée, messieurs compris, il va sans dire.

Deux temps forts dans cette journée :

- La conférence du Dr Graziano Pescia, professeur de génétique médicale au CHUV de Lausanne, intitulée « Bébés éprouvettes et technologie génétique » à 9 h 15 à la salle de l'Hôtel de Ville de Martigny. Sujet controversé s'il en est, notamment dans ses implications éthiques : Mme Myriam Vaucher, théologienne, abordera ensuite cet aspect de la question.
- L'après-midi sera consacré à la réflexion et à l'échange au sein d'**ateliers** animés par des membres des différentes associations affiliées au CLAP. Trois exemples d'activités parmi les treize proposées : visite commentée du Musée gallo-romain, sophrologie, restauration d'art.

Les participant-e-s préalablement inscrits se retrouveront à l'Ecole supérieure de

Neuchâtel

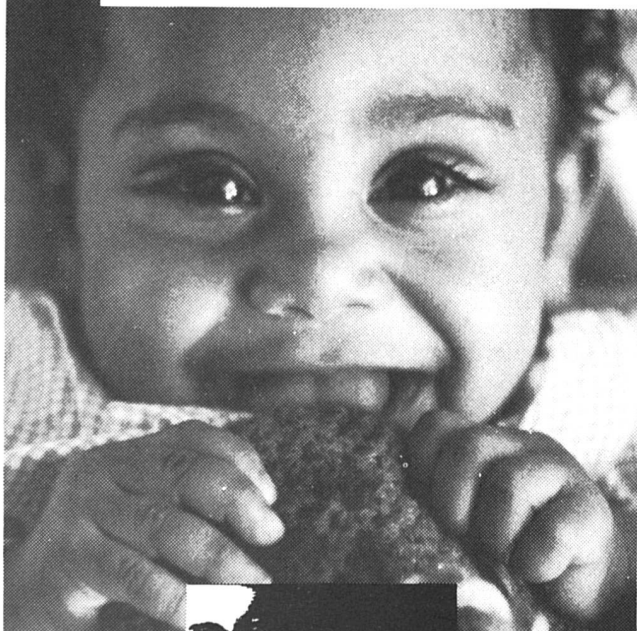
ADF : foin des paperasses !

(ib) — Lors de leur récente assemblée générale, les femmes de l'ADF des Montagnes neuchâteloises étaient fort heureuses. Elles venaient de trouver une solution au statut cantonal de leur association, supprimant la structure propre d'un comité cantonal et tutti quanti à la clef (caissière, secrétaire, etc). Pour ne point tomber dans une bureaucratie inutile, les deux sections — celle du Bas du Canton et celle des Montagnes — ont formé une simple addition, élisant chacune deux représentantes par section. L'une des quatre personnes désignées sera la répondante officielle au niveau du canton, pour la boîte aux lettres essentiellement. La concertation demeurera pour des actions communes, mais pour le reste, et comme auparavant, chaque section vit de ses propres initiatives.

Le groupe des Montagnes est en cours de concrétisation de quelques activités intéressantes. Ainsi, quelques-unes de ses membres planchent sur les manuels scolaires de leur canton, afin d'y mesurer, quantitativement et qualitativement, la place faite aux femmes. Un dé-

Parrainer un enfant...

une histoire d'amour



Parrainage

☐ Je m'engage à parrainer un enfant de Terre des hommes, à raison de

Fr. _____ par mois, pendant _____ mois

Envoyez-moi les informations nécessaires

Don

☐ Je préfère soutenir votre action par un don au CCP 10-11504-8, Terre des hommes, 1000 Lausanne 9

Envoyez-moi des bulletins de versement, s.v.p.

Documentation

☐ J'aimerais en savoir plus sur votre action. Envoyez-moi

☐ une documentation générale

☐ une documentation de parrainage

☐ votre journal périodique

Nom _____ Prénom _____

Rue _____

N° postal _____ Localité _____

Date _____ Signature _____

Coupon à envoyer à Terre des hommes, case postale 388, 1000 Lausanne 9

Terre des hommes